Aide macrofinancière à la Moldova

2006/0184(CNS) - 14/02/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de consultation de Béla **GLATTFELDER** (PPE-DE, HU), le Parlement européen se rallie totalement à la position de sa commission du commerce international et approuve la proposition de la Commission avec les amendements adoptés en commission (se reporter au résumé du 23/01/2007).

Globalement, le Parlement demande une plus grande transparence et une meilleure information du PE sur les activités du comité économique et financier en charge de la gestion de l'aide exceptionnelle de 45 Mios EUR à la Moldavie.

Tout protocole ou accord de subvention destiné à fournir l'aide à la Moldavie devrait faire l'objet d'une information immédiate au Parlement européen. Celui-ci insiste en particulier pour que l'aide ne soit octroyée à la Moldavie que si des progrès ont été constatés en matière de viabilité des finances publiques, de réduction de la pauvreté et de réformes en matière de démocratie et de respect des droits de l'homme et des minorités.